

Formation d'identification des zones humides par la pédologie

Lozère - 2026

OBJECTIFS

Approche de la délimitation des zones humides en application des arrêtés ministériels du 24 juin 2008 et du 1er octobre 2009 en Lozère.

- Connaître les critères pédologiques de définition et de délimitation d'une zone humide ;
- Décrire et interpréter des sondages pédologiques, selon l'arrêté zones humides ;
- Appréhender les caractéristiques pédologiques pour comprendre les propriétés d'un sol ;
- Evoquer les limites du protocole.

Public cible : priorité donnée aux technicien-ne-s de rivières / zones humides, responsables GEMAPI de Lozère. D'autres inscriptions seront possibles en fonction du nombre de places disponibles.

Le nombre de places est limité à 15 participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

La formation est réalisée en partenariat avec le **conservatoire des espaces naturels d'Occitanie – Antenne Lozère**. L'accueil des journées se feront à l'adresse suivante **A VENIR**.

La formation prévoit 2 journées distinctes :

- **Le 11 mars de 9h00 à 17h00**
- **le 12 mars de 9h00 à 17h00**

La formation est payante. **100€ par jour** seront demandés aux stagiaires soit **200 € pour les deux jours de formation**.

Inscription obligatoire via le formulaire en ligne suivant :

<https://forum-zones-humides.org/inscription-formationpedologie-des-zones-humides-lozere-bassin-adour-garonne-2026/>

Pour tous renseignements veuillez contacter **Nathalie BOESCH** du Forum des Marais Atlantiques :
nboesch@forum-marais-atl.com ou au **07 84 05 72 30**

PROGRAMME



Organisation

Les deux journées débuteront avec une partie théorique le matin et une partie pratique sur le terrain l'après-midi. La pratique sur le terrain s'effectuera sur la commune **de A VENIR**

La formation sera animée par **Christophe Ducommun** pédologue de l'institut Agro d'Angers.

Matériel à prévoir :

- Tenue de terrain
- Pique-nique pour le déjeuner
- Tarière et gouttière si vous en possédez

Journée 1 – Mercredi 11 mars 2026

Notions abordées :

- Présentation des fondamentaux de la pédologie : la pédogénèse ;
- L'hydromorphie des sols : comment se construit-elle, comment la reconnaît-on ? ;
- Les sols de zones humides selon l'arrêté du 24 juin 2008 modifié ;
- Initiation au protocole d'identification et de délimitation des zones humides par le sol.

Travaux pratiques :

- Manipulation d'une tarière ;
- Réalisation, description et interprétation de sondages pédologiques ;
- Mise en application du protocole pédologie.

Journée 2 – Jeudi 12 mars 2026

Notions abordées :

- Difficultés susceptibles d'être rencontrées dans l'application de la réglementation ;
- La réglementation appliquée aux sols dits « particuliers » en zones humides ;
- Ressources et données mobilisables.

Travaux pratiques :

- Exercices de délimitation d'une zone humide ;
- Plan et pression d'échantillonnage ;
- « Cas particuliers » de l'arrêté.